

Conseil d'école 03/11/2015

Présents, absents :

Les membres de la CCPNL(communauté de communes des plaines nord loiret),du conseil de site de Greneville, maires, conseillers municipaux :M. Brisson Jean-Louis,Bourgeois Martial, Mme Dupré Céline.M. Merlet Bertrand, Mme Santerre Carole. M.Thierry Christophe .

Mme Conchon Sonia (absent excusé)

Le délégué départemental de l'éducation nationale : Mme Ménager Véronique (absent excusé)

Délégués titulaires, délégués suppléants : Mmes Bourhis Laure, Hamon Christina, Papineau Florence, M . Billiere Mathieu, M. Polvé Sébastien.

Mmes Kourdourli Sabrina, Clerfayts Agnès (absents excusés)

Mmes Guicheteau Axelle, Plé Jennifer,M. Jouannon Didier, M. Pharisier Cyril.

Enseignants :Mmes Belletoise Carole, Chauvat Pariguet Elise, Cretté Marie-Laure, Jourdain Sandrine,Lupu Jocelyne (directrice), Patinote Murielle, Piet Cécilia, Saudubray Laurence

I.E.N. De la circonscription Orléans/ Saran : M. Pichard Dominique (absent excusé)

1.Présentation des représentants des parents d'élèves

Tour de table, nom prénom fonction .Voici les coordonnées des représentants de parents d'élèves élus lors des élections d'octobre :

BOURHIS Laure // laurebourhis@live.fr

HAMON Christina // david-prouharam@orange.fr

POLVE Sébastien // julieguisiano@orange.fr

PAPINEAU Florence // addis.florence@wanadoo.fr

BILLIERE Mathieu //billiere.mathieu@orange.fr

2.Résultats des élections

Sur 207 inscrits, nous avons eu 62 votants. Ce qui fait un taux de participation de 30% . Le faible taux s'explique en partie par le fait de n'avoir qu'une seule liste.

Les missions et devoirs des représentants des parents d'élèves :

Missions : être délégué, c'est s'engager et s'investir au nom de tous les enfants et parents. Représenter cela signifie : être porte-parole des parents lors des conseils d'école afin de défendre les intérêts de tous les enfants et être le lien entre les familles et l'école.Les représentants sont là pour motiver, apaiser et sécuriser.

Devoirs : savoir être vigilant et prudent devant les informations que vous pouvez collecter des autres parents. Aller chercher des renseignements auprès de l'école, de secrétariat de la CCPNL, du personnel avant d'engager toute démarche orale et surtout écrite.(Le téléphone de l'école possède un répondeur). Servir de rôle de médiateur avec prudence, modestie, et rassurer devant les inquiétudes, les rumeurs. Etre respectueux, ne pas juger, être tolérant. Avoir une attitude constructive sans craindre de dénoncer les problèmes. Collaborer avec tous les partenaires : enseignants, personnel de la collectivité, CCPNL.

3.Présentation de l'équipe pédagogique, du RASED, des AVS :

Le nom et la classe de chaque enseignant est rappelé.Mme Cretté est présente le lundi et le mardi matin, et deux mercredis par mois (classe de Mme Jourdain, Mme Lupu) .

Le RASED est composé d'un maître E, d'une psychologue scolaire .(Nous notons que le RASED est incomplet, pas de maître G).

La psychologue ne viendra que pour effectuer des bilans en vue d'une orientation.

Mr Benizio assure les fonctions de maître E : aider l'élève à dépasser des difficultés, à améliorer ses capacités, à maîtriser ses méthodes de travail, à prendre conscience de ses progrès. Il vient dans

notre école le lundi toute la journée et le mardi matin. Pour l'instant, il effectue des évaluations diagnostiques pour le CP. Une plaquette explicative sur le RASED sera sur le site de l'école.

Nous avons deux AVS : assistant de vie scolaire. Ces personnes interviennent auprès d'enfants en situation particulière (handicap, sévères difficultés d'apprentissages). Elles travaillent en collaboration avec l'enseignant. Les parents concernés déposent un dossier, complété par l'enseignant, auprès de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Cette demande est examinée ensuite par une commission qui accepte ou qui refuse.

4. Bilan de rentrée 2015

Nous comptabilisons 160 enfants : 63 enfants en C1. Il est rappelé que la répartition des élèves entre les classes est une compétence exclusive des enseignants.

27 enfants en TPS PS MS

23 enfants en MS GS

19 enfants en GS CP

23 enfants en CP

23 enfants en CE1 CE2

22 enfants en CE2 CM1

23 enfants en CM1 CM2

L'an prochain il n'y a que 11 départs en 6^{ème} pour 18 futures petites sections.

Le climat de l'école

Question de parents : « peut-on aborder le sujet de la violence et le harcèlement entre élèves à l'école ? »

Définition du harcèlement : violences répétées qui peuvent être verbales, physiques, psychologiques et qui s'inscrivent dans la durée. Rejet de la différence (physique, noms de famille, les bonnes notes...). A l'école élémentaire, nous pouvons être confrontés à des situations entre élèves qui portent le germe du harcèlement. Les enseignants sont vigilants par rapport à un changement de comportement des enfants.

Tous les jours nous réglons des problèmes d'incivilités, de bagarres, de conflits entre élèves. Ces problèmes de vivre ensemble font partie de la vie de l'école et sont réglés par les enseignants. (Ex : surnom... – coup de poing...). Le climat scolaire de l'école est relativement calme, mais les enseignants sont vigilants.

Nous vous conseillons d'éviter les « règlements » entre parents, de venir communiquer, d'en parler rapidement avec les adultes de l'école (enseignants, directrice, personnes de la CCPNL). Un conflit entre enfants est toujours une situation complexe, et tous les adultes doivent agir dans la cohérence, le respect, et la confiance envers l'école.

Discussion autour de ce sujet : comment faire pour diminuer ces conflits ? Peut-on inviter la gendarmerie pour aborder le problème en cycle 3 ? Exemple d'une journée à l'école. Les enfants ont encore le droit à l'erreur... Le permis à point instauré dans les cantines ? Avertissement de la CCPNL envoyé aux familles des enfants « turbulents ».

5. La coopérative scolaire

Approvisionnement des fonds avec les subventions communales CCPNL, la soirée crêpes et la fête de l'école. La coopérative se porte bien, le compte-rendu 2014/2015 a été vérifié et validé par l'OCCE.

5. Le périscolaire (TAP, restauration scolaire)

La parole est donnée aux élus de la CCPNL :

Travaux -agrandissement du dortoir : il y aura un appel d'offres

-bilan acoustique de la salle du restaurant : un bureau d'étude a effectué des propositions.

-lampe extérieure (sur le mur de la salle polyvalente) : c'est noté.

Recrutement d'une personne qualifiée afin d'obtenir des subventions de la CAF, coordinatrice du péri-scolaire : Mme Renaudat Sabrina, TAP, garderie scolaire.

Un emploi du temps et un imprimé d'inscription pour les TAP sont distribués à chaque période :
Il est important d'inscrire son enfant et de rendre le papier assez rapidement en vue d'une meilleure organisation.

Restaurant scolaire : en cas de PAI, de repas fourni par la famille, la CCPNL propose un tarif particulier .

Discussion autour du prix du repas : pourrait-il avoir un prix dégressif selon le nombre d'enfants inscrits, pourrait-on prendre en compte le quotient familial ?

6.Règlement départemental et règlement intérieur

Lecture des différentes parties en italique propres à l'école .Le règlement scolaire pour l'année scolaire 2015-2016 est approuvé à l'unanimité. Ce règlement actualisé ainsi que la charte de la laïcité seront mis sur le site de l'école, afin que chaque parent puisse le consulter. Chaque classe aura le règlement sur papier.

7.Avenants au projet d'école:

la scolarisation des T.P.S., Cette année, l'école accueille sept enfants de 2013 dans la classe des P.S. M.S. L'objectif principal est une adaptation progressive et individualisée à l'école, avec le développement de la socialisation et de l'autonomie. Nous avons établi un contrat d'accueil avec les sept familles. Ces enfants ne sont présents que le matin.

Organisation de l'A.P.C.:

L'école assure des activités pédagogiques complémentaires (A.P.C) au profit de tous les enfants (36 heures annuelles.). L'A.P.C. peut-être une aide aux enfants en difficulté, une aide en méthodologie, en travail personnel, ou une activité liée au projet d'école. C'est une aide réalisée en petit groupe. Cette aide a lieu le lundi, mardi, et le jeudi de 12h10 à 12h40, de 12h45 à 13h15, de 13h00 à 13h30 de 16h05 à 16h35 selon le groupe d'enfants, et reste ponctuelle ou annuelle selon les enfants.

8.Conseil école/collège :

Le conseil école-collège a réalisé une action d'échanges de pratiques entre le 1er degré et le 2nd degré, avec la venue des professeurs de CM2 au collège, puis le déplacement dans l'école d'un professeur de mathématiques (6 ème) . Réunions d'échanges pédagogiques entre les professeurs.

9.Différents projets :

-Classe de neige des CM1/ CM2 du 11/01 au 23/01 à Lans-en-Vercors, avec une correspondance scolaire avec une classe de Trainou. Pour ce projet, la coopérative donne 45€ à chaque enfant.

Merci à la CCPNL pour avoir accepté de financer la classe de neige.

-Petit déjeuner

Début octobre, CE2/CM1, GS/CP, CP et PS/MS ont participé à un petit déjeuner.

La classe de Mme Chauvat a réalisé différentes sortes de pains à la boulangerie de Greneville. La coopérative scolaire a acheté les laitages, les fruits, les viennoiseries... Ce fut l'occasion pour les enfants de se connaître, de s'aider, de goûter différents aliments. Nous avons eu la possibilité d'étudier les différentes familles d'aliments. Merci aux parents qui nous ont aidés, et merci au boulanger pour sa participation.

-Nous allons effectuer des rencontres sportives par le biais de l'usep.

-Les classes GS/CP MS/GS PS/MS vont se rendre au cinéma le 20/11/2015 afin de voir le dessin animé PAT et MAT .

-Le 11/09, nous avons marché dans les chemins au profit de l'association « Ensemble pour la vie, marcher pour Curie. »

10.Sécurité

Nous avons de nouveau invité l'association ADATEEP 45 pour un exercice de sécurité dans le car.

Notre premier exercice d'évacuation a eu lieu fin septembre.

Attention, la dépose minute n'est pas tolérée sur les bandes jaunes de l'arrêt du car. La place des marronniers offre beaucoup de places de stationnement.

11 .Dates à retenir :

30/01 : soirée crêpes dans la salle des fêtes de Guignonville.

18/06/2016 se déroulera la fête de l'école à Chatillon .Nous comptons sur la bonne volonté des bénévoles et remercions ces personnes qui permettent le bon fonctionnement et la réussite de cette fête d'école.

12 . Le site de l'école :

Le compte rendu du conseil d'école sera mis en ligne sur le site de l'école dont l'adresse est la suivante :

<http://ec-greneville-en-beauce.tice.ac-orleans-tours.fr>

Vous trouverez le règlement, le dépliant sur le Rased ,le compte rendu du conseil d'école.

13 .Informations diverses :

Merci à la CCPNL, d'avoir fait installer une ligne de téléphone dans le bâtiment CP/CE1/CE2/MS/GS .

Le vidéoprojecteur de la classe CM1/CM2 est installé, mais n'a pas encore le câble du son : la CCPNL en prend note.

Nous aimerions avoir un volet extérieur pour la classe CE2/CM1 .

Un nouveau serveur va-il être fourni à l'école ? La CCPNL en prend note, et un devis est en cours.

14 . Date du prochain conseil d'école : 4 mars 2016.